

Depuis la démarche du *Congrès d'orientation sur l'avenir des communautés chrétiennes* de 2004, le visage de notre diocèse a beaucoup changé. Cependant, l'action à réaliser n° 4 du document *Mission nouvelle évangélisation* peut encore nous servir quand il s'agit de comprendre autrement et d'ajuster le rôle des équipes pastorales missionnaires, appelés à promouvoir une véritable coresponsabilité : « *Que les membres des équipes pastorales, en plus d'assurer l'animation de la paroisse, aient comme rôle important de soutenir et d'encourager les personnes engagées dans les communautés chrétiennes. Qu'ils soient également responsables d'assurer l'unité entre les différentes communautés chrétiennes dont ils ont la charge.* »

De même, dans le mandat confié aux équipes pastorales missionnaires, notre premier pasteur insiste : « *En travaillant en collaboration avec tous les baptisés, dont vous favoriserez la participation active, vous contribuerez à former des communautés de disciples-missionnaires qui portent le témoignage de l'Évangile dans leur vie de tous les jours. (...) Vous serez attentifs à développer des propositions nouvelles pour appeler à la foi, tout en accueillant chaque personne avec douceur et patience, quel que soit son itinéraire. Vous serez soucieux d'associer le plus grand nombre possible de fidèles laïques à cette œuvre missionnaire, les interpellant au nom de leur baptême et des dons particuliers qu'ils ont reçus de l'Esprit.* »



Au fond, la nouvelle manière de vivre la mission de l'évangélisation met davantage en relief l'importance du rôle de guide et d'accompagnateur de l'équipe de personnes mandatées. Avec ce mode de gouvernance pastoral, l'équipe pastorale missionnaire ouvre des espaces pour que l'équipe d'animation locale assume de véritables responsabilités, de la prise de décision sur les orientations à prendre et les actions à réaliser jusqu'à la relecture et l'évaluation de l'état de la mission dans sa communauté.

En conséquences, l'équipe pastorale missionnaire veillera à :

- Développer, dans l'unité missionnaire, l'esprit synodal, tant pour les EAL que tout autre comité ou conseil;
- Susciter et reconnaître les charismes des personnes baptisées et offrir une formation « pratique » au leadership pastoral;
- Former les personnes engagées en vue de garder la communauté axée sur Jésus-Christ et la mission;
- Aider les personnes engagées à remplir leur mission et à la relire à la lumière de la Parole de Dieu;
- Soutenir la vie spirituelle et le cheminement de foi des personnes engagées dans les différentes communautés chrétiennes;
- Rencontrer régulièrement (au moins à la fin de chaque année pastorale) les principales personnes coresponsables, dont celles qui sont déléguées des EAL, pour discuter et faire le point sur leur engagement;
- Assurer l'unité des communautés chrétiennes entre elles, en lien avec la vision et le projet pastoral paroissial ainsi qu'avec la vision de l'Église diocésaine.

Accompagnement

Il est primordial que chaque EAL puisse compter sur l'accompagnement de son équipe pastorale missionnaire. Ce lien est essentiel et il faut que l'équipe pastorale missionnaire désigne, pour chaque EAL, un membre de son équipe qui en sera la personne ressource.

Accompagner est une « marche avec », un compagnonnage qui suppose proximité mais aussi autonomie. Un et l'autre, non pas un ou l'autre.

Certaines équipes pastorales ont, dans le passé, voulu valoriser l'autonomie des EAL mais, ce faisant, les ont laissées à elles-mêmes, sans trop de ressources. À l'inverse, d'autres ont été si présentes que les EAL n'ont pas pu développer des projets novateurs, originaux et ont vite senti qu'elles étaient exécutantes et non pas partie prenante de la mission.

Pour mieux accompagner, il est important de...

- Préciser davantage le rôle et les tâches de chaque équipe ou groupe en leadership dans la communauté chrétienne et dans l'unité missionnaire afin de faciliter le travail des équipes d'animation locales (Ex : équipes de liturgie et de FVC).
- Être présent occasionnellement aux rencontres de l'équipe d'animation locale convoquées par la personne déléguée pastorale.
- Soutenir la personne déléguée pastorale par des échanges et par des rencontres sur une base régulière pour favoriser l'unité et la communion dans l'unité missionnaire.
- En partenariat avec la personne déléguée pastorale, apporter des réponses aux besoins de formation des membres des équipes d'animation locales.